



Plan National de Formation

Professionalisation des acteurs

Séminaire national

« Les nouvelles formes de scolarisation »

Jeudi 11 janvier 2018 – Lycée d'État Jean Zay, Paris

Table ronde : Droit au maintien dans l'établissement, droit au retour à la scolarisation – Quelles articulations ? Quels enjeux ? **Synthèse des échanges**

Animateur :

- M. Mathieu MONTHEARD : DGESCO, chef du bureau des formations générales et technologiques

Participants :

- Mme France DE LANGENHAGEN : DGESCO, adjointe à la chef du département recherche développement innovation et expérimentations ;
- Mme MERCIER-BENHAMOU : DASEN académie de Paris, porte la parole institutionnelle en académie de mise en œuvre des politiques publiques ;
- M. CANTAUT : chef d'établissement, chargé de mission auprès du CGET, en charge des questions sur le décrochage scolaire et de son traitement dans le cadre des territoires en politique de la ville dans une logique interministérielle. Il a auparavant comme chef d'établissement mis en place un LNC ;
- Mme SIMON, chargée d'études au Centre régional associé au Céreq de Bordeaux (Centre Émile Durkheim), témoigne de la parole des publics décrocheurs.

MM : Le droit à la qualification comprend à la fois le droit au maintien et le droit au retour. Comment comprendre cette articulation entre prévention et remédiation ?

FdL : La politique publique de lutte contre le décrochage scolaire implique ces deux aspects. Aujourd'hui, tout part de la prévention : l'ensemble des acteurs se mobilisent pour mener tous les jeunes au diplôme. Si, malgré cette prévention, l'élève décroche, on passe à la remédiation. Il existe donc une approche commune, et les dispositifs de remédiation peuvent infuser la prévention.

CMB : Ces dernières années, nous avons fait beaucoup plus de remédiation que de prévention. Il s'agit dorénavant de porter un autre regard sur les élèves, d'agir en amont, pour augmenter la prévention, avec une articulation des deux concepts. On a déjà fait du chemin vers une unité d'action.

PC : Les structures de retour à l'école appliquent des pratiques qui vont infuser tout le système. On peut par exemple citer la bienveillance.

VS : le décrochage a commencé à être considéré comme un problème quand l'absence de diplôme est devenue une cause de chômage. Pourquoi ne pas travailler avec les missions locales, pour proposer des retours vers le diplôme avant d'entamer toute formation non diplômante. Il faut du temps au jeune pour reconstruire l'image qu'il a de lui-même. Faire un lien avec les GRETA pourrait aussi être une solution.

MM : quels sont les leviers de motivation envisageables ? Quels traitements spécifiques dans le raccrochage des élèves décrocheurs ?

CMB : Il ne faut pas forcément immédiatement revenir dans une structure traditionnelle, mais déjà se réconcilier avec le lieu. Etre dans un lieu « classique » d'enseignement ne signifie pas forcément revenir à une pédagogie classique. Les raccrocheurs ont connu des fragilités, des accidents de la vie, le moment de l'accueil est très important dans leur parcours de raccrochage. C'est en effet le moment où l'on va parler d'un retour en formation, et construire quelque chose ensemble. Il existe principalement deux publics de raccrocheurs : ceux qui ont connu un passage à vide dans leur parcours, et ceux qui ont de réels blocages, avec un décrochage qui remonte de plus en plus tôt dans la scolarité. Les réponses à apporter à ces deux publics sont différentes, il faut donc un regard différencié.

PC : Les risques de décrochage sont plus forts dans certaines régions et certaines catégories socio-professionnelles. Un tiers de la population des quartiers prioritaires de la ville est sans formation, sans emploi et sans stage.

VS : Derrière le décrochage, on trouve aussi de la souffrance chez les enseignants. Il serait intéressant d'intégrer la question du décrochage dans la formation des professeurs. Les enseignants souffrent en effet de cette distance des jeunes vis-à-vis de l'école.

FdL : Les publics visés par le droit au maintien ne sont pas les mêmes que ceux concernés par le droit au retour en formation. Ces derniers sont plus âgés, ont parfois des enfants, ont quitté l'école depuis plusieurs années... Nous avons besoin de partir du jeune. Le repérage est plus facile en réseau, avec un diagnostic partagé et des positions communes, en interne et en externe. Les réseaux FOQUALE sont déjà dans cette logique. La question centrale doit être celle de la prise en charge, de l'accueil.

MM : Cette logique implique de faire le deuil de l'élève idéal, pour voir et repérer l'élève décrocheur par rapport à un élève classique. Quelle est alors la voie pédagogique à privilégier ?

CMB : Il faut intervenir dès que l'on voit poindre des difficultés d'adhésion à la scolarité, et trouver un dispositif simple, souvent en interne. Mais si l'élève arrive au point de rupture, c'est que l'on n'a pas fait le tour de sa situation. L'établissement doit proposer un « sas », pour que l'élève se pose, pour que l'équipe puisse voir le problème, et proposer des solutions. Ces solutions peuvent être un tutorat, un parcours adapté... les décrocheurs sont parfois des enfants précoces qui s'ennuient ! Il y a une réflexion à mener sur le parcours avenir, qui peut donner du sens à la scolarité et ainsi permettre de lutter contre le décrochage scolaire. C'est un outil dont les établissements disposent déjà, et qui peut être utilisé avant de mettre en place des dispositifs plus compliqués comme des envois en stage. Il faut développer la persévérance, certes, mais aussi la connaissance individuelle de l'élève. Par exemple, en voie professionnelle, la première chose à faire est de remobiliser l'élève et de le connaître. Grâce à ce travail de connaissance de l'élève, celui-ci pourra revenir plus rapidement, même s'il a été « perdu de vue » à un moment. On peut savoir dès la terminale qui risque d'échouer au bac. Dans ce cas, notre responsabilité est de proposer à l'élève concerné une pédagogie différente.

PC : Malgré tout ce que nous pouvons mettre en place, il restera toujours des décrocheurs. Les structures de retour à l'éducation sont une voie intéressante, et il faudrait les institutionnaliser, les

tourner vers les plus démunis : les élèves de la voie professionnelle. Le programme de réussite éducative (PRE) amène des professionnels de domaines différents à travailler ensemble, en partenariat, pour plus d'efficacité.

FdL : Derrière tous ces dispositifs, il y a un esprit et des pratiques. La persévérance dont on parle n'est pas uniquement celle de l'élève, mais celle de l'équipe qui l'entoure. Dans les témoignages que nous recevons, l'écoute d'un adulte référent a été cruciale pour l'élève décrocheur. On travaille sur la mise en réseau, l'interconnaissance des dispositifs.

VS : Il est essentiel d'articuler ces actions avec les politiques de l'emploi. Reprendre un parcours scolaire signifie parfois perdre ses droits au chômage. Pour cette raison, il faut se poser la question du statut de l'étudiant.

PC : Sur certains territoires, les jeunes mettent dès aujourd'hui les dispositifs en concurrence pour trouver celle qui leur correspond le mieux. Il n'est pas choquant d'offrir plusieurs réponses aux décrocheurs, en fonction de leur situation. Tout un travail reste à faire sur l'hébergement des jeunes et leur accompagnement social, notamment l'aide aux jeunes mères. Mener des politiques genrées n'est pas toujours une mauvaise idée : les jeunes femmes qui décrochent sont souvent plus persévérantes. Néanmoins, lorsque les politiques sont disparates, cela crée un problème d'harmonisation administrative.

MM : Parmi toutes ces mesures, laquelle pourrait selon vous être généralisée à l'ensemble du système éducatif, et non uniquement au public des décrocheurs ?

PC : Je retiens l'exemple du lycée général et technologique du Bourget, qui intègre en son sein un micro-lycée, et qui met en œuvre tout ce qu'on peut tirer de la prévention et de la remédiation.

CMB : Une pédagogie différenciée, et un parcours adapté.

FdL : Je garde l'idée d'infusion, pour que ces politiques bénéficient à l'ensemble des élèves.

VS : Je pense qu'il faut se souvenir de l'effet Pygmalion (effet de la perception de l'élève par l'enseignant sur les résultats de l'élève) lors de la prise en charge.